Le dépôt légal électronique des thèses

à l'université de Poitiers

1431 Université de Poitiers

"Des savoirs & des talents"

15 octobre 2021

TEXTES DE RÉFÉRENCES

3D Scales of Justice
Source : Chris Potter - Flickr - Sous licence CC BY 2.0

- Arrêté du 25 mai 2016 fixant le **cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat** https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032587086

- Pour les questions relatives à la diffusion de la thèse électronique, lorsque la thèse inclut des œuvres ou des extraits d'œuvres d'autres auteurs, voir le Bulletin officiel de l'Education Nationale n° 35 du 29 septembre 2016 : **Protocole d'accord sur l'utilisation et la reproduction des livres, des œuvres musicales éditées, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche** https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo35/MENE1600684X.htm

- Avenant qui renouvèle le protocole à partir du 1er janvier 2020 avec tacite reconduction annuelle https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo6/MENE2000032X.htm?cid_bo=148987

LE DISPOSITIF NATIONAL

- Signalement des sujets de thèses et de leur évolution
  - Mise en place d'une application nationale dédiée : step signalement des thèses en préparation
- Pour le dépôt légal électronique, mise en place d'une application nationale dédiée : star dépôt national des thèses électroniques
- Mise en place d'un moteur de recherche des thèses de doctorat françaises : theses.fr

PASSAGE AU DÉPÔT LÉGAL ÉLECTRONIQUE À l'UP

Butterfly
Source : Alain Picard - Flickr - Sous licence CC BY-ND 2.0

- Le CA du 28 novembre 2011 a voté le **passage au dépôt légal électronique pour toutes les thèses de l'établissement soutenues à partir du 1er juin 2012**.

- A partir de cette date, les thèses papier ne sont plus déposées dans les BU.

Les acteurs à l'UP

SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION
Bibliothèques de l'Université de Poitiers

Écoles doctorales

sbs Sciences Biologiques & Santé école doctorale 615
Ecole Doctorale Théodore Monod
Ecole Doctorale Humanités
Ecole Doctorale SSTSEG — ED Sciences de la Société, Territoires, Sciences Economiques et de Gestion
ED SIMME
SISMI
ÉCOLE DOCTORALE
ED Sciences du Langage, Psychologie, Cognition, Éducation — Ecole Doctorale SLPCE

Scolarités

Faculté de Lettres & Langues

ENSI Poitiers — Ingénierie pour la protection de l'environnement
Faculté de Médecine et de Pharmacie — Université de Poitiers
Faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées — Université de Poitiers
Droit & Sciences sociales — Université de Poitiers
Faculté des Sciences du Sport
Université de Poitiers — Faculté de Sciences Economiques
IAE Poitiers — École Universitaire de Management
Université de Poitiers — Faculté des Sciences Humaines et Arts

Pôle recherche, innovation et relations internationales

Collège des Écoles Doctorales de Poitiers

I-MÉDIAS - SERVICE COMMUN INFORMATIQUE ET MULTIMÉDIA
Université de Poitiers

LE DÉPÔT LÉGAL ÉLECTRONIQUE : POURQUOI ?

Black Sheep 1
Source : Leon Riskin - Flickr - Sous licence CC BY 2.0

- **Valorisation et visibilité de la production scientifique de l'établissement**

- Une thèse visible est une thèse qui est plus citée
- Une thèse visible est une thèse mieux protégée

LE DÉPÔT LÉGAL ÉLECTRONIQUE : QUOI ?

- Conformité de la version électronique avec la version fournie aux membres du jury

- Respect du droit d'auteur·e (engagement écrit et passage au logiciel anti-plagiat)
  - Citation courte
  - Exception pédagogique (20 images maximum, en résolution de 72 dpi et définition maximale de 400 × 400 pixels)
  - Creative commons, domaine public
  - Demande d'autorisation pour la publication

En citant **toujours** correctement la référence de l'œuvre originale

- Format de fichier spécifique : PDF 1.4 ou supérieur validé par le site facile (http://facile.cines.fr)

LE DÉPÔT LÉGAL ÉLECTRONIQUE : OÙ ? (1)

- Diffusion systématique de la **description de la thèse sur internet** :
  - Site institutionnel de l'université de Poitiers : Upthèses – http://theses.univ-poitiers.fr,
  - Site national des thèses : theses.fr - http://theses.fr
  - Catalogue national : Sudoc - http://sudoc.abes.fr/
  - Outil de découverte du SCD de Poitiers - https://bu.univ-poitiers.fr/

+ éventuellement archive ouverte des thèses TEL - https://tel.archives-ouvertes.fr/

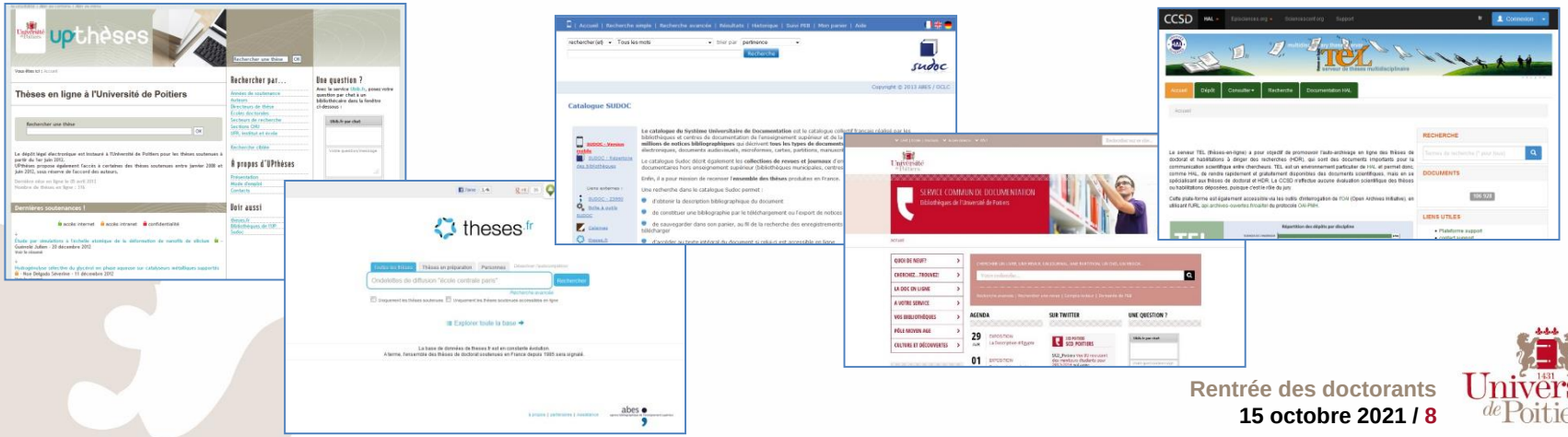

LE DÉPÔT LÉGAL ÉLECTRONIQUE : OÙ ? (2)

- Diffusion du **texte de la thèse**
  - Si **confidentialité** : aucune diffusion avant la date indiquée
  - Sinon, diffusion **à la communauté universitaire**
    - Et si l'auteur·e le souhaite, diffusion sur **internet**

- La diffusion sur Internet **n'est pas obligatoire** mais recommandée pour une meilleure diffusion de vos recherches et une meilleure protection

- Possibilité de différer la diffusion Internet / possibilité de changer d'avis à tout moment

- Archivage pérenne garanti, sur les serveurs du CINES

- L'Université vous propose également le dépôt sur TEL (https://tel.archives-ouvertes.fr)

LE DÉPÔT LÉGAL ÉLECTRONIQUE : COMMENT ? (1)

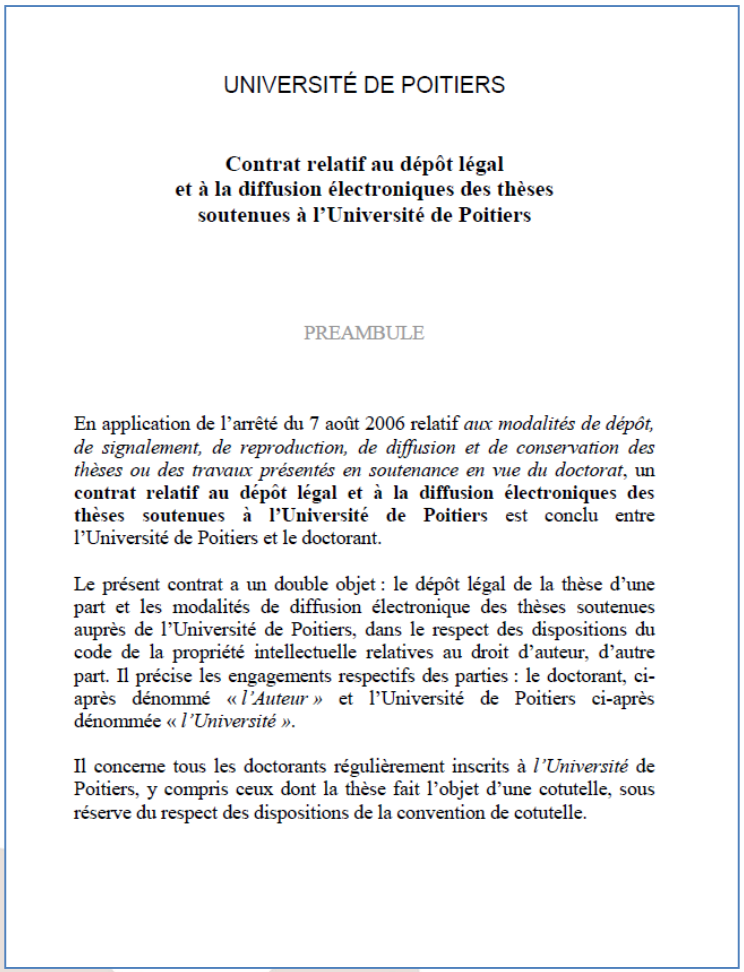

UNIVERSITÉ DE POITIERS

Contrat relatif au dépôt légal et à la diffusion électroniques des thèses soutenues à l'Université de Poitiers

PREAMBULE

En application de l'arrêté du 7 août 2006 relatif *aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat*, un **contrat relatif au dépôt légal et à la diffusion électroniques des thèses soutenues à l'Université de Poitiers** est conclu entre l'Université de Poitiers et le doctorant.

Le présent contrat a un double objet : le dépôt légal de la thèse d'une part et les modalités de diffusion électronique des thèses soutenues auprès de l'Université de Poitiers, dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives au droit d'auteur, d'autre part. Il précise les engagements respectifs des parties : le doctorant, ci-après dénommé « *l'Auteur* » et l'Université de Poitiers ci-après dénommée « *l'Université* ».

Il concerne tous les doctorants régulièrement inscrits à *l'Université* de Poitiers, y compris ceux dont la thèse fait l'objet d'une cotutelle, sous réserve du respect des dispositions de la convention de cotutelle.

- Signature du **contrat relatif au dépôt légal des thèses soutenues à l'université de Poitiers** dès l'inscription en doctorat

- Signature entre le doctorant ou la doctorante et l'université de Poitiers

LE DÉPÔT LÉGAL ÉLECTRONIQUE : COMMENT ? (2)

- Dépôt avant soutenance obligatoire à l'école doctorale

- Si le jury n'indique **pas de corrections ou des corrections facultatives** uniquement
  - Possibilité d'un dépôt après soutenance validé par le directeur ou la directrice de thèse

- Si le jury indique **des corrections obligatoires**
  - Obligation d'un dépôt après soutenance validé par le président ou la présidente du jury

LES PLATEFORMES DE DIFFUSION DES THÈSES

- Site institutionnel de l'université de Poitiers : Upthèses
  - Propose les thèses électronique de l'UP
  - Avant 2012 : pas toutes (selon la volonté de l'auteur·e)
  - 2012-… : toutes mais possibilité d'accès restreint (confidentialité ou choix d'une diffusion au sein de l'établissement)

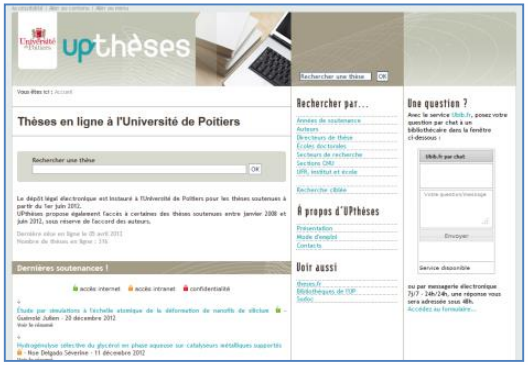

http://theses.univ-poitiers.fr

LES PLATEFORMES DE DIFFUSION DES THÈSES

- Site national des thèses : theses.fr
  - propose les références de toutes les thèses soutenues en France depuis 1985
    - quelque soit leur support : papier et/ou électronique
    - les éditions commerciales sont présentes également
    - depuis 2013 TEL est versé au Sudoc et est donc présent sur theses.fr
  - Et les sujets des thèses en préparation

http://theses.fr

LES PLATEFORMES DE DIFFUSION DES THÈSES

- Archives ouvertes HAL et TEL
  - proposent les références et certains textes intégraux des thèses et des travaux de recherche déposés par les auteurs
  - Les thèses peuvent être poussées via STAR dans TEL → dans ce cas, il y a présence du NNT

https://hal-univ-poitiers.archives-ouvertes.fr/ https://tel.archives-ouvertes.fr/

EN PLUS...

- N'hésitez pas à faire appel aux services des bibliothèques :

https://bu.univ-poitiers.fr/

  - Accès aux ressources électroniques et à la documentation
  - Accès physique à des logiciels sous licence (Office, Antidote…)
  - Prêt de matériel
  - Ateliers de la doc (Zotero, OdéBU+, documentation en ligne...)
  - Formation et aide à la publication en libre accès et en archives ouvertes

  - Service de question/réponse Ubib
  - Rendez-vous avec un·e bibliothécaire

MERCI DE VOTRE ATTENTION

1431
Université de Poitiers
"Des savoirs & des talents"